



Evaluation des écoles : l'essorage se poursuit

1^{er} février, 2022 | Statut

La surcharge de travail et d'injonctions que subissent inspectrices et inspecteurs au quotidien génèrent la perte de sens de trop nombreuses missions ?

Qu'à cela ne tienne !

Le ministère et le Conseil d'Evaluation de l'Ecole les engagent à marche forcée dans les évaluations d'écoles...

... La ficelle d'une énième « expérimentation » ne dissimule pas l'obligation faite aux IEN de mettre en œuvre dans les meilleurs délais un dispositif évaluatif issu du monde du privé. Là encore, les faits sont tangibles, le passage en force est bien réel.

« L'expérimentation » prévue de septembre à décembre 2021 encore inachevée, son bilan prévu en janvier 2022 encore non initié, et déjà, alors même que les fêtes de fin d'année semblaient si lointaines, toute la machinerie institutionnelle s'activait afin d'organiser l'évaluation massive et systématique des écoles dans les départements.

Aux IEN du premier degré qui ont choisi ce corps pour le travail de proximité sur le territoire d'une circonscription, le ministère impose une démarche évaluative chronophage, impersonnelle et hors sol. Censés prendre appui sur un protocole incertain, les IEN sont « invités » à engager des écoles « volontaires » dans un dispositif d'évaluation interne (concernant l'école en autonomie), puis externe (impliquant l'IEN et son équipe hors de sa circonscription).

En quoi un dispositif de cette nature révélerait des éléments plus pertinents que ceux que peuvent mettre en lumière un IEN et son équipe, aux côtés des équipes pédagogiques, dans une relation de proximité ?

Un simple détour épistémologique permet de réaffirmer la force du lien entre l'examen partagé dans la durée au sein d'une communauté professionnelle et le développement d'une objectivité (Karl Popper, La connaissance objective, 1972).

Le questionnement des évaluations d'école, telles que veut les mettre en place le ministère, met à jour les fondements idéologiques inadaptées à un service public qui les sous-tendent : logique managériale, de contrôle, détricotage des liens professionnels historiques de proximité, ... que ne parvient pas à masquer un discours aux tonalités « bienveillantes ».

Le malaise des IEN appelle urgemment une écoute réelle et une réponse d'une autre nature.